

5 octobre 2021

QUELLE FORMATION À LA SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL EN 2030 ?



Actions stratégiques de L'AM-RP et de l'INRS

Gérard MOUTCHE et Julie BASTARD
05-10-2021

Matinée de prospective Formation SST 2030 - 05/10/2021

Actions de la branche en lien avec les enjeux

Enseignement professionnel

Une convention de partenariat lie le ministère de l'Education Nationale, l'INRS, et la Direction des Risques Professionnels de la Cnam.

Principaux axes de travail :

- Travaux de création ou de rénovation des **diplômes professionnels** afin d'y intégrer des **compétences et des savoirs en santé et sécurité au travail (S&ST)** pour validation en Commissions de la certification professionnelle (**CCP**).
- L'INRS a participé à l'élaboration de deux nouveaux programmes de la discipline de « **Prévention Santé Environnement** » (PSE), l'un pour les CAP et l'autre pour les baccalauréats professionnels. L'enseignement de la S&ST a été renforcé avec l'intégration de modules dédiés aux risques professionnels.
- **Développement de produits pédagogiques** : la collection Tutoprév' pour les enseignants de la voie professionnelle, des outils spécifiques pour les enseignants en risque biologique, etc...

Actions de l'INRS en lien avec les enjeux

Enseignement professionnel

Nos travaux s'appuient également sur une **étude épidémiologique** récente réalisée par l'INRS qui révèle que les jeunes de moins de 25 ans formés en santé et sécurité au travail pendant leur scolarité ont **2 fois moins d'accidents du travail** que les autres.

Réalisée sur 5 ans dans 7 régions de France, cette étude montre la pertinence d'intégrer un enseignement en santé au travail socle et transverse dans l'ensemble des formations initiales.

Plus **d'un million de jeunes** reçoivent un enseignement en santé sécurité au travail chaque année.

Matinée de prospective Formation SST 2030 - 03/10/2021

Actions de l'INRS en lien avec les enjeux

Enseignement supérieur

Parmi les objectifs stratégiques de l'INRS et de la Branche AT/MP figure le renforcement de la place de la prévention des risques professionnels dans les cursus de formation initiale des futurs ingénieurs et managers.

L'INRS étudie un dispositif de formation e-learning scénarisé en santé et sécurité au travail dédié aux établissements d'enseignement supérieur.

L'objectif est que les futurs ingénieurs et managers intègrent la S&ST dans leurs activités professionnelles, dans la conduite de projets, l'animation d'équipes, et dans leurs futures décisions.

**On compte quelques 200 écoles d'ingénieurs accréditées par la CTI.
En 2019-2020, 167.500 étudiants suivaient une formation d'ingénieurs.**

Actions de l'INRS en lien avec les enjeux

Enseignement supérieur

En novembre 2019, une convention de partenariat a été signée entre l'INRS, la Commission des Titres d'Ingénieurs (**CTI**) et la Conférence des directeurs d'écoles françaises d'ingénieurs (**CDEFI**).

L'objet est de promouvoir et de développer dans les écoles d'ingénieurs les enseignements en santé et sécurité au travail.

Les principales productions sont :

- Un panorama des enseignements en santé et sécurité au travail,
- Le référentiel **BESST** (Bases essentielles en santé et sécurité au travail),
- Le développement d'un **SPOC** pour les élèves ingénieurs,
- La création d'une autoformation sur le thème des **RPS** pour les futurs managers,
- L'expérimentation d'un module de formation sur la performance et la prévention.

Actions de l'INRS en lien avec les enjeux

Formation continue

Depuis une dizaine d'années, l'INRS et l'Assurance Maladie Risques professionnels ont conçu des dispositifs de formation à la prévention et les ont déployés au niveau national.

Le système s'appuie sur deux piliers :

- des organismes de formation et des entreprises **habilités**,
- des formateurs **certifiés**.

NB: En réponse à la demande du marché, certains organismes de formation développent des formations propres sur des thématiques de S&ST en dehors de ce cadre.

Matinée de prospective Formation SST 2030 - 05/10/2024

Actions de la branche en lien avec les enjeux

Formation continue

L'INRS propose à la démultiplication **11 dispositifs** et une quarantaine de formations.



Référentiel
des formations

Les organismes qui souhaitent postuler à une habilitation peuvent consulter le site INRS pour prendre connaissance des modalités (cahier des charges et procédure) et ils sont invités à se rapprocher des caisses régionales du réseau prévention.

Les **listes des entités habilitées** par dispositifs sont consultables par les entreprises sur le site web de l'INRS, et elles sont communiquées à France Compétences en tant que « partenaires », pour faire le lien avec le CPF géré par la CDC.

Actions de la branche en lien avec les enjeux

Formation continue

Actuellement, environ **3400 organismes de formation** (plus des établissements) et 2900 entreprises sont habilités, ces dernières ne pouvant former que leurs propres salariés.

L'INRS et les caisses régionales animent le réseau des OF partenaires et procèdent régulièrement à des contrôles.

Chaque année, **plus d'un million de stagiaires** suivent des formations à la prévention des risques professionnels.

Matinée de prospective Formation SST 2030 - 05/10/2021

Actions de l'INRS en lien avec les enjeux

Certifications professionnelles

Il existe à ce jour 25 certifications déposées par l'INRS et inscrites au Répertoire spécifique de France Compétences, dont celles notamment du sauveteur secouriste du travail, du formateur SST, de l'acteur Prap-IBC ou Prap-2S, du formateur de personnes ressources TMS, des intervenants et surveillants Catec, de l'acteur prévention secours du secteur de l'aide et du soin à domicile...

L'INRS et la branche sont à l'écoute des **OPCO** et des **principaux certificateurs** pour les conseiller sur l'intégration des compétences en S&ST dans les certifications déposées au RNCP ou au répertoire spécifique.

Matinée de prospective Formation SST 2030 - 05/10/2021

Actions de l'INRS en lien avec les enjeux

La formation à distance

L'INRS propose des formations à distance sous plusieurs formats :

- Autoformations sur notre portail www.eformation-inrs.fr
- Formations tutorées
- Formations mixtes
distanciel – présentiel

Se rapporter à l'offre de formation en ligne sur notre site



Formations 2021
Santé et sécurité au travail

Matinée de prospective Formation SS 2030 - 05/10/2021

Actions du réseau prévention lien avec les enjeux

Le catalogue de formation des caisses régionales

En plus de ses actions auprès des acteurs de la formation initiale et de l'organisation du dispositif de démultiplication, la branche Assurance Maladie Risques professionnels propose, en propre, des formations:

- à distance,
- en face à face pédagogique (hors période de crise sanitaire).

Destinées:

- aux salariés affiliés au Régime Général,
- aux chefs d'entreprises affiliés au Régime Général,
- à des professionnels de la S&ST.

Se rapporter à l'offre de formation sur le catalogue de formation des CARSAT.



Matinée de prospective Formation CST 2030 - 05/10/2021